

**Réussite de la manifestation
des Travailleurs Sociaux en
Formation à Lille ce 14 mars.
Pour le déblocage des fonds permettant le
financement des gratifications de stages**

Communiqué de SUD santé sociaux Nord Pas de Calais

Près de 1 000 Travailleurs Sociaux en Formation ont manifesté à Lille cette après midi.

Ils revendiquent le déblocage des fonds pour le financement des gratifications de stage (*Educateur Spécialisé, Assistante de Service Social, Educateur Jeunes Enfants, Educateur Technique Spécialisé*), leur extension aux stages effectués dans le secteur public et à tous les stagiaires (*Moniteur Educateur, Aide Medico-Psychologique*) quels qu'ils soient y compris les boursiers, les allocataires Assedic, les apprentis,..., et le versement des fonds aux centres de formations.

Vers une mobilisation d'ampleur nationale !

Avant la manifestation, une Assemblée Générale des étudiant(e)s des 13 centres de formation en travail social de la région Nord – Pas-De-Calais – Picardie a réuni 400 participants à l'IRTS de Loos. Dès lundi, de nouvelles assemblées générales se tiendront dans les différentes écoles, une nouvelle AG interécoles aura lieu mercredi 19 mars. Il y sera débattu des suites de la mobilisation et de la perspective d'une Coordination Nationale réunissant des Travailleurs Sociaux en Formation de tous les centres de formation du pays.

Pour une mobilisation unitaire des travailleurs sociaux en formation et des professionnels du secteur social.

SUD Santé Sociaux 59/62 appelle toutes ses équipes :

- à soutenir les actions qui seront démocratiquement décidées par les AG des travailleurs sociaux en formation,
- à participer aux mobilisations, dans le prolongement de la présence à la manifestation du 14 mars de nombreux formateurs des centres de formation et de professionnels du social,
- à prendre contact avec les étudiants en lutte de la région sur le mail : collectif.tsf@gmail.com
- à compléter les revendications de ce mouvement pour l'obtention d'un véritable statut de travailleur social en formation qui implique le droit à la protection sociale, un revenu au minimum égal au SMIC et la reconnaissance à bac +3, au niveau licence des diplômes ES, ASS, ETS, EJE,...

Lille, le 14 mars 2008